

## Baisse soutenue de l'embauche des jeunes

**E**n Bourgogne, près de 8 300 jeunes ont quitté les classes terminales professionnelles et technologiques du lycée et de l'apprentissage en juin 2012. Sept mois plus tard, 53 % des garçons et 46 % des filles ont trouvé un emploi non aidé. Les effets de la crise perdurent : en 2013 l'économie régionale a perdu 4 200 emplois salariés. Cette dégradation induit une augmentation du chômage des jeunes, quel que soit le mode de formation. Dans un contexte marqué aussi par la réforme de la voie professionnelle, la hiérarchie des diplômes n'est toutefois pas remise en cause. Un niveau d'études plus élevé demeure un atout sur le marché du travail en termes d'accès à l'emploi et de conditions d'insertion.

Ivan **Debouzy**

Service statistique académique  
du Rectorat de Dijon

Christine **Guégnard**

IREDU - Centre associé au Céreq  
Université de Bourgogne

Les quelques mois qui suivent la fin des études constituent pour les jeunes une étape particulièrement importante. Aussi, pour connaître le devenir professionnel des anciens élèves et apprentis, le ministère de l'Éducation nationale réalise-t-il des enquêtes, avec l'appui des établissements scolaires et des centres de formation d'apprentis. Cette note présente les résultats de l'interrogation au 1<sup>er</sup> février 2013, et donne un aperçu de la transition de l'école à l'emploi. L'enquête Insertion dans la vie active, menée en Bourgogne depuis trente ans, est un outil particulier et unique qui donne la possibilité de suivre l'évolution des conditions d'entrée des jeunes sur le marché du travail.



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



En Bourgogne, 54 500 élèves ont fréquenté les lycées publics et privés au cours de l'année 2011-2012. Près de 4 500 jeunes ont terminé une formation technologique et professionnelle pour arriver sur le marché du travail. Au 1<sup>er</sup> février 2013, 44 % d'entre eux occupent un emploi non aidé (CDI, CDD, intérim) et 44 % sont au chômage. Tous niveaux confondus, les sortants de lycée se retrouvent aussi nombreux en emploi qu'au chômage. Quelques-uns bénéficient de mesures comme les contrats de professionnalisation (5 %), ou suivent un stage (3 %). Environ 4 % se déclarent inactifs.

du chômage masculin (9 points en un an) est supérieure à celle observée chez les filles (2 points). En effet, la baisse des emplois et des contrats de professionnalisation touche particulièrement la population masculine, liée à la dégradation économique accentuée dans l'industrie et la construction. Tout en connaissant une légère amélioration de leur situation, les garçons sortants de CAP restent néanmoins les plus vulnérables sur le marché du travail, à l'instar des lycéennes de même niveau. Dans l'ensemble, les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes filles évoluent peu et sont comparables à celles de la promotion précédente.

### Une hausse du chômage marquée chez les garçons

Les effets de la crise économique continuent de peser en Bourgogne et un nombre croissant de jeunes se retrouvent au chômage, quel que soit le diplôme préparé. Sept mois après la fin de leur scolarité, 57 % des sortants de CAP, 47 % des bacheliers professionnels et 34 % des jeunes après un BTS sont à la recherche d'un emploi. La hausse

### Bac Pro : 42 % des sortants

La réforme de la voie professionnelle a modifié le profil des sortants en Bourgogne. Comme l'an passé, les bacheliers professionnels sont les plus nombreux à quitter les lycées pour entrer dans la vie active. Âgés en moyenne de 20 ans, 42 % des jeunes sortent d'une classe de Bac Pro, 27 % de BTS, 18 % de CAP, 11 % d'une terminale de baccalauréat technologique. Les deux tiers des lycéens privilégient les formations de la production avec une prédominance en mécanique-électricité-électronique, génie civil-construction-bois, mais aussi en commerce-vente. Les lycéennes sont surtout présentes dans les spécialités de commerce-vente, sanitaires et sociales, secrétariat-bureautique.

#### Situation à la sortie du lycée

##### Filles

(en %)	CAP	Bac Pro	BTn	BTS	Ensemble*	Rappel 2012
Emploi	29	38	41	60	44	45
Mesure	6	13	24	5	10	10
Chômage	58	45	32	33	42	40
Inactivité	7	4	3	2	4	5
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs	450	730	260	610	2 150	2 510

##### Garçons

(en %)	CAP	Bac Pro	BTS	Ensemble*	Rappel 2012
Emploi	30	43	57	43	49
Mesure	10	5	7	8	11
Chômage	55	49	34	45	36
Inactivité	5	3	2	4	4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs	360	1 140	600	2 330	2 480

Lecture : parmi les 1 140 garçons sortant en juin 2012 d'une formation de Bac Pro, 43 % ont un emploi, 5 % sont en mesure, 49 % sont au chômage au 1<sup>er</sup> février 2013.

\* Ensemble des sortants quel que soit le diplôme préparé (dont les diplômes supérieurs d'arts appliqués, de comptabilité et gestion, de conseiller en économie sociale et familiale).

Source : enquête IVA 2013, Rectorat de Dijon.

### Une hiérarchie des diplômes

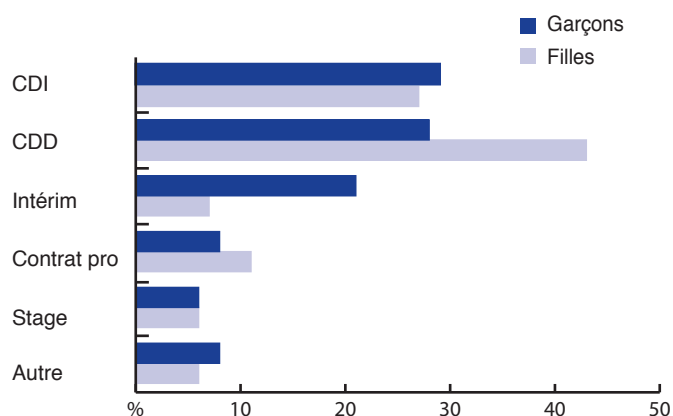
Un niveau d'études plus élevé reste un atout sur le marché du travail. Ainsi, 29 % des jeunes après un CAP, 40 % des bacheliers technologiques et professionnels et 58 % des sortants de BTS ont un emploi au 1<sup>er</sup> février 2013. Les contrats à durée indéterminée concernent 8 % des jeunes après un CAP, pour 22 % des sortants de BTS. La hiérarchie des diplômes reste stable au fil des années, en période de crise comme de reprise économique.

## Des disparités prononcées

Les contrats à durée limitée et le travail à temps partiel reflètent les modes de fonctionnement du marché du travail féminin : 27 % des emplois sont à temps partiel (11 % chez les garçons). De plus, leurs rémunérations restent inférieures à celles des garçons, de l'ordre de 100 euros par mois. Le salaire net médian féminin est de 1 200 euros pour février 2013.

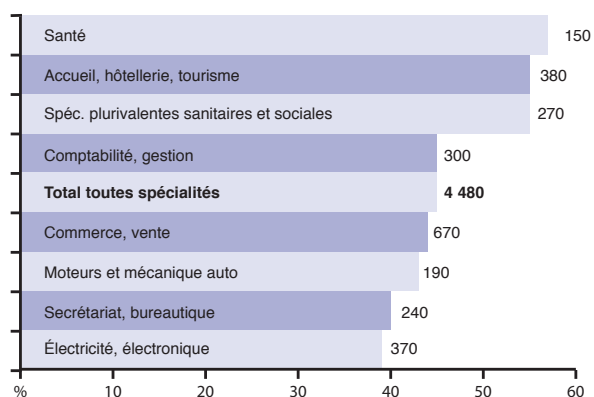
Tous diplômes confondus, 59 % des garçons sont embauchés comme employés et 27 % sont ouvriers, alors que 87 % des filles sont des employées. Les trois quarts des garçons et 81 % des filles travaillent en Bourgogne, en majorité dans des entreprises de moins de cinquante salariés. Le tiers des jeunes déclarent travailler dans une entreprise qu'ils avaient déjà connue auparavant lors d'un job d'été, d'un stage ou d'un apprentissage.

### Type de contrats après le lycée



Lecture : parmi les jeunes en emploi et mesure, 29 % des garçons et 27 % des filles ont un contrat à durée indéterminée au 1<sup>er</sup> février 2013.

### Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



Lecture : tous niveaux confondus dans le domaine de la santé, le nombre de sortants est de 150 et le taux d'emploi est de 57 % au 1<sup>er</sup> février 2013.

## Des débuts de parcours différenciés

La transition du lycée à la vie active diffère selon les formations. Les sortants du domaine santé se distinguent par un accès rapide à l'emploi, mais aussi par de nombreux contrats à durée limitée ou à temps partiel. Les jeunes des spécialités sanitaires et sociales et accueil-hôtellerie-tourisme échappent à une réduction des embauches : le même taux d'emploi de 55 % recouvre davantage de temps partiel pour les premiers et de CDI pour les seconds. *A contrario*, les débuts professionnels sont peu favorables après des formations de secrétariat-bureautique, comptabilité-gestion, commerce-vente : le chômage (46 %) est supérieur à l'emploi et le temps partiel concerne 28 % des salariés. L'horizon professionnel des jeunes de la filière électricité-électronique paraît limité, alors qu'ils bénéficiaient ces dernières années de meilleures opportunités : 53 % sont au chômage sept mois après la fin des études.

## Une transition favorable après le BTS

En dix ans, les effectifs en sections de techniciens supérieurs ont peu évolué en Bourgogne pour atteindre 5 170 élèves à la rentrée 2011. Environ 43 % des inscrits en première année possèdent un baccalauréat technologique, 35 % sont titulaires d'un baccalauréat professionnel. Les formations dans le domaine des services sont dominantes, en particulier chez les lycéennes (90 %). Tandis que les lycéens se répartissent entre les spécialités de la production et des services.

1 210 élèves ont quitté les classes terminales de techniciens supérieurs pour entrer dans la vie active en juin 2012. Sortir d'une section de BTS garantit un emploi pour près de 60 % des jeunes, filles ou garçons, sept mois seulement après la fin des études. Au fil des années, tout en suivant les fluctuations conjoncturelles, ces diplômés ont résisté sur ce marché du travail mouvementé. Cependant, dans un contexte de dégradation de la situation économique régionale, le chômage s'est renforcé, touchant le tiers des filles et des garçons pour la première fois depuis seize ans. Cette hausse est proportionnellement plus élevée chez les garçons (+ 10 points en un an).

Les deux tiers exercent leur activité en Bourgogne. Leur salaire net médian est de 1 300 euros net pour le mois de février, avec un écart de 100 euros en défaveur de la population

féminine. Les premiers secteurs d'accueil sont la mécanique-électricité-métallurgie et la construction pour les lycéens, le commerce pour les lycéennes. Environ 87 % des jeunes filles sont embauchées comme employées, moins de 7 % accèdent à des postes de techniciennes ou de cadres. La part des techniciens, dessinateurs et cadres est nettement supérieure pour les jeunes gens (19 %). Néanmoins, 17 % des garçons sont recrutés comme ouvriers et 58 % sont des employés.

### Filles

(en %)	2002	2005	2008	2011	2013
Emploi	68	66	69	60	60
Mesure	12	8	11	10	5
Chômage	17	24	18	26	33
Inactivité	3	2	2	4	2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs	1 000	790	660	630	610

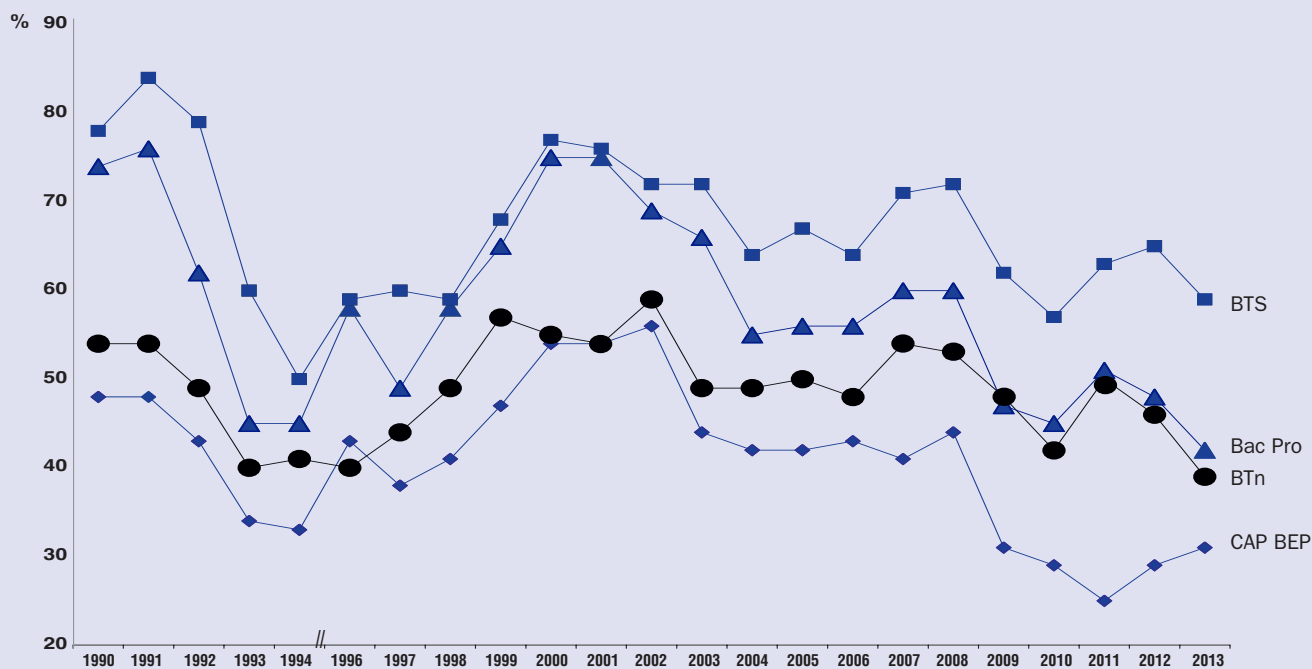
### Garçons

(en %)	2002	2005	2008	2011	2013
Emploi	73	68	72	62	57
Mesure	11	8	12	12	7
Chômage	15	23	15	24	34
Inactivité	1	1	1	2	2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs	590	590	630	630	600

Lecture : parmi les 600 garçons sortis en juin 2012 d'une formation de BTS, 57 % ont un emploi, 7 % sont en mesure, 34 % sont au chômage au 1<sup>er</sup> février 2013.

Source : enquêtes IVA, Rectorat de Dijon.

## Évolution des taux d'emploi après le lycée (garçons et filles)



Au fil des ans, la hiérarchie des diplômes n'est pas remise en cause dans un contexte marqué par des transformations des systèmes éducatif et productif.

**A**u 31 décembre 2011, la Bourgogne compte près de 10 960 apprentis répartis dans 31 établissements et 70 sites de formation. Malgré une baisse des effectifs depuis 2008 (12 290 apprentis), ils représentent environ 6 % de la population totale des 16 à 25 ans de la région. L'apprentissage traditionnel – masculin basé sur le CAP et le domaine de la production – demeure et coexiste actuellement avec des formations postbaccalauréat plus féminisées et plus ciblées sur les spécialités des services. La répartition des apprentis de Bourgogne se différencie de celle de la France, avec une part plus importante en formation agricole et une présence plus faible dans l'enseignement supérieur.

Près de 3 800 apprentis ont terminé leur dernière année de formation en juin 2012 pour accéder au marché du travail. Tous niveaux confondus, 58 % des sortants occupent un emploi non aidé (CDI, CDD, intérim) et 32 % sont au chômage, au 1<sup>er</sup> février 2013. Quelques-uns bénéficient de contrats de professionnalisation (5 %), d'autres suivent un stage (2 %). Seulement 3 % des jeunes se déclarent inactifs.

### Une baisse de l'emploi masculin

Sept mois après la fin de l'apprentissage, 61 % des garçons et 51 % des filles sont en emploi. Les anciens apprentis subissent aussi les effets de la dégradation économique qui entraîne une diminution des embauches, de manière accentuée pour les garçons (- 5 points en un an). Les conditions d'entrée dans la vie active de la population féminine sont comparables à celles de la promotion précédente. Tout en connaissant une légère amélioration de leur situation, les sortants de CAP ont toujours des difficultés à trouver leur place sur le marché du travail : 53 % sont au chômage pour 39 % des garçons de même niveau.

### CAP : 48 % des sortants

Âgés de 19 ans en moyenne, 7 apprentis sur 10 sont des garçons. Le socle de l'apprentissage reste les diplômés de CAP pour 50 % des garçons et 43 % des filles. Environ 20 % des jeunes quittent une section de baccalauréat professionnel, 12 % de brevet professionnel, 13 % de BTS, et 7 % sortent d'une formation supérieure (deuxième ou troisième cycle universitaire ou d'une grande école). Chaque spécialité connaît une forte dominante soit féminine, soit masculine. Représentant le tiers des effectifs, les filles sont surtout présentes dans les domaines de la vente, la coiffure, l'hôtellerie-tourisme. Les garçons se dirigent vers les formations de la construction, l'agriculture, l'agro-alimentaire.

#### Situation après l'apprentissage

##### Filles

(en %)	CAP	BP	Ensemble*	Rappel 2012
Emploi	34	70	51	53
Mesure	8	6	8	9
Chômage	53	19	37	36
Inactivité	5	5	4	2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs	500	220	1 170	1 180

##### Garçons

(en %)	CAP	Bac Pro	BTS	Ensemble*	Rappel 2012
Emploi	52	63	75	61	66
Mesure	6	11	5	7	6
Chômage	39	24	17	29	27
Inactivité	3	2	3	3	1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs	1 300	900	330	2 610	2 680

*Lecture* : parmi les 1 300 garçons sortant en juin 2012 d'une année terminale de CAP, 52 % ont un emploi, 6 % sont en mesure, 39 % sont au chômage au 1<sup>er</sup> février 2013.

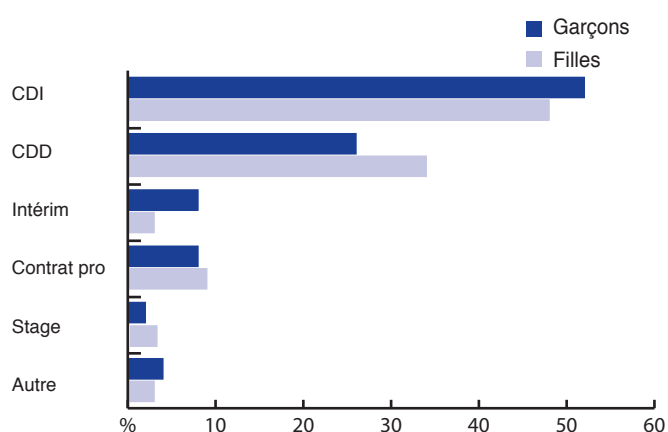
\* Ensemble des sortants quel que soit le diplôme préparé (y compris les diplômés du supérieur).

Source : enquête IPA 2013, Rectorat de Dijon.

## Un atout, une qualification élevée

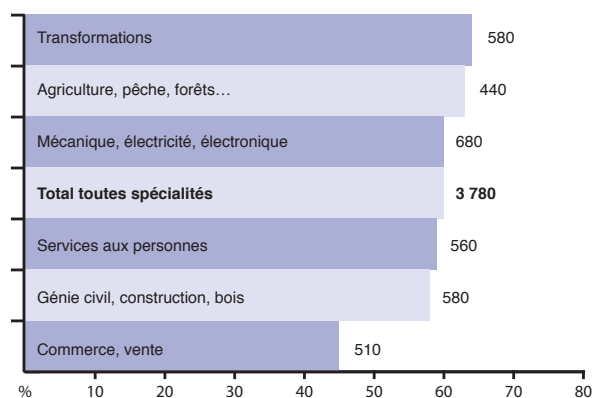
La qualification reste un atout et l'accès à l'emploi progresse avec l'élévation du niveau de formation. L'écart demeure entre les titulaires de CAP et les diplômés supérieurs, à l'image des sortants de lycée. Sept mois après la fin des études, 47 % des sortants de CAP ont un travail pour 61 % des bacheliers professionnels et 71 % des jeunes issus de BTS. La stabilité des contrats se renforce aussi avec l'élévation de la qualification : 24 % de CDI après un CAP et 33 % à la sortie d'un baccalauréat professionnel, 50 % après un BP. Les sortants de brevet professionnel se distinguent par une insertion rapide avec 77 % de jeunes embauchés sept mois après la fin des études.

### Type de contrats après le CFA



*Lecture* : parmi les jeunes en emploi et mesure, 52 % des garçons et 48 % des filles ont un contrat à durée indéterminée au 1<sup>er</sup> février 2013.

### Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



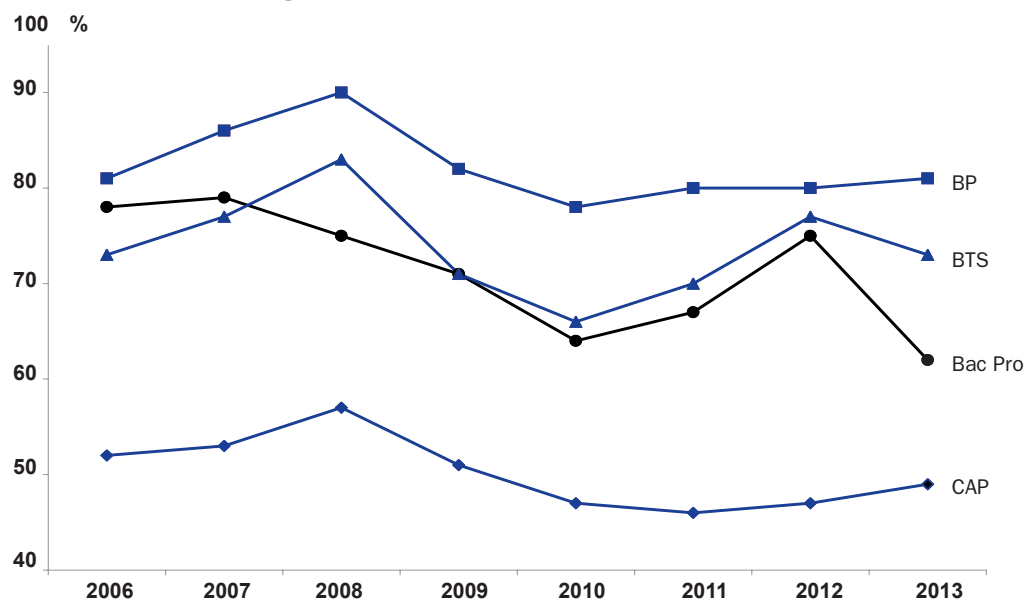
*Lecture* : tous niveaux confondus dans le domaine commerce-vente, le nombre de sortants est de 510 et le taux d'emploi est de 45 % au 1<sup>er</sup> février 2013.

## Des inégalités persistantes

Après l'apprentissage, les modalités d'entrée dans la vie active sont moins favorables pour la population féminine : un accès moins rapide à l'emploi, des contrats à durée déterminée plus fréquents, un chômage plus fort, une rémunération inférieure. Pour le mois de février 2013, le salaire médian féminin est de 1 230 euros nets, soit 70 euros de moins que pour la population masculine. De plus, le travail à temps partiel les concerne davantage, 22 % pour à peine 5 % des garçons.

Ces disparités s'expliquent en grande partie par les formations suivies qui les conduisent vers des espaces professionnels distincts. À la sortie du CFA, 75 % des filles occupent des postes d'employés, et 12 % sont ouvrières. Les garçons sont majoritairement ouvriers, 5 % sont embauchés comme techniciens. Les entreprises de moins de dix salariés sont les employeurs privilégiés avec deux secteurs prépondérants et distincts : le commerce pour 41 % des filles, la construction pour 25 % des garçons. Les trois quarts des salariés exercent leur activité en Bourgogne. Plus de la moitié des jeunes déclarent travailler dans une entreprise qu'ils avaient déjà connue auparavant lors d'un job d'été, d'un stage ou d'un apprentissage.

## Évolution des taux d'emploi



Un accès à l'emploi différencié entre les sortants de CAP et les autres diplômés.

## Des situations contrastées

Une fois l'apprentissage terminé, les jeunes connaissent des débuts de parcours diversifiés. Les sortants de la filière agriculture se distinguent par des embauches rapides, principalement dans des petites entreprises de l'agriculture, et un chômage relativement faible ; mais les contrats à durée déterminée et à temps partiel sont supérieurs à la moyenne. Les jeunes des spécialités transformations (agro-alimentaire, cuisine...) ont des opportunités professionnelles avec une part élevée de contrats à durée indéterminée. Tandis que les anciens apprentis de commerce-

vente se caractérisent par un chômage important et des recrutements à temps partiel essentiellement dans le secteur du commerce. Les sortants du domaine services aux personnes (accueil-hôtellerie-tourisme, coiffure...) connaissent une augmentation du taux d'emploi (57 % contre 51 % pour la cohorte précédente) qui demeure toutefois en dessous de la moyenne ; ils se singularisent par de nombreuses embauches à durée déterminée, à temps partiel et sur des contrats de professionnalisation. Les conditions d'entrée dans la vie active après des formations en génie civil-construction-bois ou en mécanique-électricité-électronique ne se démarquent pas de l'ensemble des anciens apprentis. ●

## Conditions d'insertion selon les domaines de formation

(en %)	Emploi	CDI	Mesure	Chômage	Temps partiel	Entreprises de moins de dix salariés	Salaire net médian	Effectifs sortants	Part des filles
Agriculture, pêche, forêts et espaces verts	61	27	7	29	13	71	1 253 €	440	29 %
Commerce, vente	43	31	11	42	18	43	1 300 €	510	65 %
Génie civil, construction, bois	57	34	7	33	—	58	1 300 €	580	2 %
Mécanique, électricité, électronique	59	31	5	34	4	48	1 280 €	680	3 %
Services aux personnes	57	27	11	28	31	69	1 200 €	560	79 %
Transformations	62	41	3	31	4	47	1 300 €	580	19 %
<b>Total tous domaines</b>	<b>58</b>	<b>33</b>	<b>7</b>	<b>32</b>	<b>10</b>	<b>52</b>	<b>1 300 €</b>	<b>3 780</b>	<b>31 %</b>

*Lecture* : après une formation du domaine de l'agriculture, 61 % des sortants ont un emploi salarié dont 27 % à durée indéterminée, 7 % suivent une mesure et 29 % sont au chômage au 1<sup>er</sup> février 2013 ; parmi les jeunes en emploi, 13 % travaillent à temps partiel et 71 % dans des entreprises de moins de dix salariés ; leur salaire net médian est de 1 253 euros.

*Source* : enquête IPA 2013, Rectorat de Dijon.

Sigles

Bac Pro • Baccalauréat professionnel  
 BEP • Brevet d'études professionnelles  
 BP • Brevet professionnel  
 BT • Brevet de technicien  
 BTn • Baccalauréat technologique  
 BTS • Brevet de technicien supérieur  
 CAP • Certificat d'aptitude professionnelle  
 CDD • Contrat à durée déterminée  
 CDI • Contrat à durée indéterminée  
 Céreq • Centre d'études et de recherches sur les qualifications  
 CFA • Centre de formation d'apprentis  
 IPA • Enquête insertion professionnelle des apprentis  
 IREDU • Institut de recherche sur l'éducation, sociologie et économie de l'éducation  
 IVA • Enquête insertion dans la vie active

- Céreq, «Enquête 2013 auprès de la Génération 2010. Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme», *Bref*, n° 319, mars 2014.
- Céreq, «Génération 2004 : des débuts de trajectoire durablement marqués par la crise ?», *Bref*, n° 311, juin 2013.
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, «En février 2013, 65 % des jeunes ont un emploi sept mois après la fin de leur apprentissage», *Note d'information*, n° 4, mars 2014, ministère de l'Éducation nationale.
- Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, «En février 2013, 43 % des jeunes sortants de lycée ont un emploi sept mois après la fin de leurs études», *Note d'information*, n° 9, avril 2014, ministère de l'Éducation nationale.
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et Urssaf de Bourgogne, *Les secteurs d'activités*, 6 pages *Emploi*, n° 25, octobre 2013.
- Insee, «Bilan de l'année 2013 : une année encore difficile en Bourgogne», *Dimensions Bourgogne*, dossier n° 62, mai 2014.

Note technique

Les enquêtes sur l'insertion des jeunes dans la vie active sont pilotées par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale. Seul dispositif qui renseigne tous les ans sur la situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de formation initiale, ces enquêtes décentralisées sont réalisées avec l'appui des établissements scolaires, des centres de formation d'apprentis y compris agricoles, publics et privés. Au mois de février, un questionnaire est adressé par voie postale à chaque jeune qui a quitté son établissement et qui ne poursuit pas d'études.

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants des classes terminales de l'enseignement technologique et professionnel. Dans l'académie de Dijon, **83 lycées et 31 CFA** (dont 7 de l'agriculture) ont participé à l'enquête de février 2013. Environ 6 330 élèves et 4 380 apprentis ont été interrogés, **3 230 lycéens et 1 630 apprentis** ont répondu. Globalement, le taux de réponse est de 54 % pour les élèves et de 41 % pour les apprentis. Un système de pondération permet de compenser les non-répondants. Les formations sont présentées selon la nomenclature des spécialités de formations. Du fait d'un trop faible effectif de répondants, la situation n'est pas décrite pour les sortants de certaines classes de lycée et d'apprentissage.

Ces enquêtes ont pu être effectuées grâce à la collaboration des chefs d'établissement, des directeurs de centres de formation d'apprentis, du service statistique académique, et au soutien financier du Centre régional de ressources.

La situation des jeunes est appréhendée à partir des concepts suivants :

- **sortants** : les anciens élèves et apprentis ne poursuivant pas d'études à temps plein ou un contrat d'apprentissage ;
- **emploi non aidé** : les salariés sur des contrats à durée indéterminée, déterminée, d'intérim, les engagés militaires, les jeunes installés à leur compte, les aides familiaux, les fonctionnaires ou agents publics ;
- **mesure** : les bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation, d'un contrat unique d'insertion... et les jeunes en stage ;
- **chômage** : les jeunes déclarant être sans emploi et en rechercher un ;
- **inactivité** : les jeunes déclarant être sans emploi et ne pas en rechercher ;
- **taux d'emploi** : nombre de jeunes en emploi non aidé / actifs (emploi non aidé + mesure + chômage) X 100 ;
- **salaires net médian** : il est calculé pour les jeunes en emploi non aidé travaillant entre 35 et 42 heures en février 2013, tel que la moitié de la population gagne moins et l'autre moitié gagne plus.